

COMMUNICATION MUNICIPALE NO 598/2016

Séance du Conseil communal du 3 décembre 2016

COMMUNE DE LUTRY



PLAN PREVISIONNEL DES INVESTISSEMENTS

LEGISLATURE 2016-2021

COMMUNE DE LUTRY

Plan prévisionnel des investissements pour la période 2016-2021

Au Conseil communal de Lutry,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a le plaisir de vous présenter le plan prévisionnel des investissements, pour la législature 2016-2021, qui constitue un outil de planification assurant une bonne coordination au sein de l'administration.

Il donne une vue d'ensemble des dépenses d'investissement envisagées à court et moyen terme qui permet d'apprécier les besoins de financement et de planifier le calendrier des études et réalisations.

La politique d'investissement de la Municipalité est dictée par la volonté de maintenir la qualité de vie à Lutry. Le montant global des dépenses prévu au plan prévisionnel des investissements 2016-2021 se chiffre à près de 110 millions pour la Bourse communale et à 15 millions pour les SI. Ce montant a plus que doublé par rapport à celui du plan prévisionnel 2011-2016.

Cependant, certains choix devront probablement être faits en fonction des priorités pour limiter les investissements financés par des emprunts au maximum du plafond en matière d'endettement qui sera accordé par le Conseil communal pour la législature 2016-2021.

LES GRANDS PROJETS DE LA LEGISLATURE

- ✓ Réalisation d'un complexe scolaire au Grand-Pont pour l'enseignement secondaire.
- ✓ Amélioration des infrastructures de transport par la mise en place d'un bus à haut niveau de Service (BHNS) et par la requalification de la route cantonale RC780.
- ✓ Amélioration de l'offre de stationnement par la création d'un nouveau parking souterrain des « Jardins du Château » aux abords du bourg et réaménagement des rives du lac.
- ✓ Mise en valeur du patrimoine financier communal (transformation de la Balance Savuit).
- ✓ Développement des infrastructures de la voirie.

Il est rappelé que le plan prévisionnel des investissements ne résulte pas d'une obligation légale et qu'il ne revêt aucun caractère contraignant; la Municipalité peut y apporter les rectifications nécessaires en fonction des circonstances, de la conjoncture ou encore de l'évolution de la situation financière.

Ce plan prévisionnel des investissements constitue une base de référence pour les futurs préavis qui seront déposés durant la législature. Il doit être considéré comme un acte politique de la Municipalité qui a pour buts essentiels :

- de fixer les objectifs à atteindre durant une période relativement longue, permettant d'avoir toujours en mémoire une ligne directrice et de conserver la maîtrise de la situation;
- de donner au Conseil communal l'information indispensable lui permettant ultérieurement de prendre ses décisions en ayant une vue d'ensemble des projets municipaux dont la réalisation s'inscrit dans une planification à long terme ;
- d'estimer les besoins de financement externes pour la législature 2016-2021 et ainsi de planifier le financement pour une période de cinq ans.

En outre, le plan prévisionnel des investissements constitue la principale base de référence pour la détermination du plafond d'endettement pour la législature 2016-2021 découlant des dispositions légales.

Les orientations retenues sont exprimées dans les tableaux suivants qui donnent une image synthétique du programme présenté. Ces tableaux sont complétés par quelques explications succinctes destinées à en faciliter la compréhension. Les montants indiqués sont estimatifs.

Une partie des dépenses prévues seront financées par les réserves « pour investissements futurs » constituées lors de la législature précédente dont le montant à disposition au 31.12.15 s'élevait à un peu plus de 13 millions. Cependant, compte tenu de l'ampleur des investissements prévus pour la législature 2016-2021 de plus de 100 millions, la majorité de ceux-ci devront être financés par de nouveaux emprunts.

La Municipalité invite le Conseil communal à prendre acte du plan prévisionnel des investissements pour la période 2016-2021.

Adopté en séance du 31 octobre 2016

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE LUTRY
Le Syndic

Le Secrétaire

J.-A. CONNE

D. GALLEY

COMMUNE DE LUTRY - RECAPITULATION

PLAN PREVISIONNEL DES INVESTISSEMENTS 2017-2021

RECAPITULATION	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL 2017 - 2021
Bâtiments	2'730'000	2'070'000	1'380'000	19'080'000	10'000'000	35'260'000
Aménagement du territoire	30'000	70'000	70'000	70'000	70'000	310'000
Routes - Circulation	415'000	1'785'000	1'565'000	65'000	65'000	3'895'000
Sports et Loisirs	90'000	0	0	600'000	0	690'000
Déchets	0	250'000	0	0	0	250'000
Assainissements	700'000	700'000	700'000	700'000	700'000	3'500'000
Lac - ruisseaux	0	0	0	0	0	0
Equipements communaux	2'750'000	9'500'000	9'500'000	1'500'000	1'500'000	24'750'000
Forêts	0	0	0	0	0	0
Achats de terrains	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	5'000'000
Informatique	60'000	150'000	100'000	0	0	310'000
Affaires culturelles	0	0	200'000	0	0	200'000
Prêt et participation diverses	120'000	50'000	50'000	50'000	50'000	320'000
Mobilité	0	5'270'000	15'150'000	15'000'000	0	35'420'000
Total Bourse Communale	7'895'000	20'845'000	29'715'000	38'065'000	13'385'000	109'905'000
Total Services Industriels	3'470'000	4'230'000	2'610'000	2'500'000	2'500'000	15'310'000
Total Commune de Lutry	<u>11'365'000</u>	<u>25'075'000</u>	<u>32'325'000</u>	<u>40'565'000</u>	<u>15'885'000</u>	<u>125'215'000</u>

COMMUNE DE LUTRY - SERVICE ATB

PLAN PREVISIONNEL DES INVESTISSEMENTS 2017-2021

Objets	Coût total estimatif	2017	2018	2019	2020	2021
BATIMENTS						
Château de Lutry						
Traitement de la tuyauterie contre la corrosion (Château et Château des Rôdeurs)	80'000		80'000			
Réfection des encadrements en molasse des fenêtres du rez-de-chaussée sur la façade Nord	50'000	50'000				
Réaménagement/rénovation des locaux du 2ème étage (TFV/ATB)	140'000		140'000			
Château des Rôdeurs						
Aménagement d'une salle pour l'archivage communal dans les combles	80'000				80'000	
Temple de Lutry						
Réhabilitation des façades du clocher	120'000			120'000		
Remplacement de luminaires et remise à niveau de l'installation d'éclairage	80'000	80'000				
Remplacement de diverses pièces en molasse sur les encadrements, façades, etc.	80'000			80'000		
Bâtiment des Terreaux (anciens abattoirs)						
Etude pour la réhabilitation des anciens abattoirs à affecter en fonction des besoins communaux (en coordination avec le nouveau parking des Jardins du Château)	200'000		200'000			
Hôtel restaurant "Le Rivage"						
Rénovation des WC du rez inférieur de l'établissement et réaménagement de la zone vestiaires du personnel	180'000			180'000		
Groupe scolaire des Pâles						
Réhabilitation de l'enveloppe des différents bâtiments, mise en conformité, agrandissement du secrétariat, création d'une cafétéria (solde PM n° 1203/2014)	120'000	120'000				
Groupe scolaire du Grand-Pont						
Construction d'un nouveau collège avec salle de gymnastique et aménagement d'un parking souterrain	30'000'000			1'000'000	19'000'000	10'000'000
Réhabilitation du bar attenant à la salle de gymnastique	60'000	60'000				
Complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry						
Plan de fermeture - remplacement des cylindres existants par des modèles électroniques	90'000	90'000				

COMMUNE DE LUTRY - SERVICE ATB

PLAN PREVISIONNEL DES INVESTISSEMENTS 2017-2021

Objets	Coût total estimatif	2017	2018	2019	2020	2021
Salle d'Echerins						
Réhabilitation et transformation des WC existants, création de WC pour personnes à mobilité réduite	45'000	45'000				
Bâtiment "La Balance" à Savuit Restauration, transformation et agrandissement du bâtiment de "La Balance" à Savuit <i>(Etudes: cf. PM n° 1215/2015)</i>	3'500'000	2'000'000	1'500'000			
Bâtiment viticole du Châtelard						
Rafraîchissement de la peinture des façades	85'000	85'000				
Bâtiment des Champs						
Réhabilitation et mise aux normes de la place de jeux extérieure attenante aux locaux de la garderie des Ouistitis	65'000	65'000				
Bâtiments de la buvette et des vestiaires de la plage						
Réhabilitation des locaux sanitaires et des vestiaires	85'000	85'000				
Bâtiment route de Lavaux 62 "Le Rond-Point"						
Démolition (liée au futur BHNS - PP7)	150'000		150'000			
Edicules publics						
Réhabilitation des locaux sanitaires du parc Casimir-Reymond	50'000	50'000				
Totaux BÂTIMENT	35'260'000	2'730'000	2'070'000	1'380'000	19'080'000	10'000'000
AMENAGEMENT TERRITOIRE						
Révision du PGA <i>(hors périmètre compact PALM)</i>	150'000	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000
SDEL - Chantier 6: Corsy / La Conversion <i>(études de planification)</i>	160'000		40'000	40'000	40'000	40'000
BHNS - PP7 (travaux)						
Totaux AMENAGEMENT TERRITOIRE	310'000	30'000	70'000	70'000	70'000	70'000
TOTAUX ATB	35'570'000	2'760'000	2'140'000	1'450'000	19'150'000	10'070'000

BATIMENTS

Château de Lutry

Traitement de la tuyauterie contre la corrosion

Depuis plusieurs années, les conduites d'eau sanitaire (eau chaude et froide) présentent des signes de corrosion et d'entartrage qui diminuent les débits et donnent à l'eau une couleur jaunâtre. Il s'avère dès lors nécessaire d'entreprendre une opération globale de détartrage et d'élimination de la corrosion par sablage des conduites.

Réfection des encadrements en molasse des fenêtres du rez-de-chaussée sur la façade Nord

Les encadrements en molasse de certaines fenêtres du Château présentent des signes de dégradation préoccupants, surtout en façade Nord. Le remplacement des pièces les plus endommagées ainsi que la consolidation des autres éléments doivent être mis en œuvre à brève échéance.

Réaménagement des locaux du 2ème étage (TRD-ATB)

L'engagement planifié d'un nouveau collaborateur amène les services TRD (Travaux et Domaines) et ATB (Aménagement du Territoire et Bâtiments) à réaménager une partie de leurs locaux. Une rocade entre la réception et le bureau technique est ainsi prévue. Outre l'acquisition de nouveau mobilier, il sera profité de cette opération pour procéder au remplacement des revêtements de sols, au rafraîchissement des peintures, à l'adaptation et à la mise en conformité des installations électriques, ainsi qu'à divers travaux annexes.

Château des Rôdeurs

Aménagement d'une salle pour l'archivage communal dans les combles

Afin de pallier au manque de place dédiée aux archives des différents services de l'administration communale, il est envisagé d'aménager un local disponible, d'une surface d'environ 50 m², situé dans les combles du Château des Rôdeurs.

Temple de Lutry

Réhabilitation des façades du clocher

Depuis plusieurs années, les façades du clocher du Temple se délavent de plus en plus et se couvrent de salissures par endroits, alors que les chaînes d'angle se décolorent. Il est donc proposé de rafraîchir ces façades.

Mise à niveau de l'éclairage du Temple

Remplacement de l'éclairage existant, constitué principalement de spots d'ancienne génération gourmands en énergie et dont l'entretien devient problématique. De nouveaux luminaires seront mis en place, plus économiques et à longue durée de vie.

Remplacement de diverses pièces en molasse

Les encadrements en molasse des fenêtres du Temple présentent des signes de dégradations préoccupants, surtout en façade Nord. Leurs rénovations s'imposent en changeant les pièces les plus endommagées et en consolidant les autres éléments.

Bâtiment des Terreaux (anciens abattoirs)

Réhabilitation de l'enveloppe du bâtiment et rénovation des locaux intérieurs à affecter en fonction des besoins communaux (travaux à entreprendre après construction du futur parking des Jardins du Château).

Hôtel-Restaurant “Le Rivage”

Rénovation des WC du rez inférieur et réaménagement de la zone vestiaires du personnel

Dans le prolongement des travaux d'entretien effectués dans le bâtiment durant ces dernières années, les WC situés au rez inférieur de l'établissement doivent être rénovés, afin d'assurer leur adéquation avec le standing de l'hôtel-restaurant. Un réaménagement des vestiaires du personnel situés au même niveau s'impose également.

Groupe scolaire des Pâles

Assainissement de l'enveloppe des différents bâtiments, agrandissement du secrétariat, création d'une cafétéria, mise en conformité des installations techniques, réaménagement des espaces extérieurs, etc. (= solde des travaux entrepris depuis 2015, conformément au préavis municipal n° 1203 – 2014).

Groupe scolaire du Grand-Pont

Construction d'un nouveau collège

Construction d'un nouveau collège avec salle de gymnastique au Nord de la route du Grand-Pont et aménagement d'un nouveau parking souterrain (secteur de la Combe).

Réhabilitation du bar attenant à la salle de gymnastique

Après des décennies de bons et loyaux services, ce bar présente de nombreuses dégradations et un état de vétusté avancé. Il est donc proposé de réhabiliter ce local afin de le rendre plus convivial.

Collège de La Croix/Lutry & salle de gymnastique

Plan de fermeture - remplacement des cylindres existants par des cylindres électroniques

Ainsi que déjà mis en œuvre dans plusieurs bâtiments communaux (Château, Temple, collèges du Grand-Pont, de Corsy et des Pâles), il est prévu de remplacer tous les cylindres des portes afin d'optimiser la sécurité et la gestion des accès (clés individualisées).

Salle d'Echerins

Réhabilitation des locaux sanitaires et création de WC pour personnes à mobilité réduite

Les WC de la salle d'Echerins sont fortement dégradés. De plus, ces sanitaires ne sont accessibles que depuis l'extérieur du bâtiment et ils ne permettent pas d'accueillir aisément les personnes à mobilité réduite. Il est donc proposé de rénover et modifier les locaux existants, en créant un accès depuis l'intérieur de la salle ainsi que des WC pour personnes à mobilité réduite dans les WC dames actuels.

Bâtiment « La Balance » à Savuit

Restauration, transformation et agrandissement (conformément au préavis municipal n° 1215 – 2105).

Bâtiment viticole du Châtelard

Rafrâichissement de la peinture des façades

Les façades du bâtiment viticole du Châtelard présentent d'importantes dégradations. Il est dès lors préconisé de rénover les éléments en maçonnerie, de rafraîchir les peintures des murs et avant-toits, ainsi que de procéder à diverses interventions annexes.

Bâtiment des Champs

Réaménagement de la place de jeux attenante à la garderie des "Ouistitis"

La place de jeux située au Nord du bâtiment des Champs, utilisée par les enfants de la garderie des Ouistitis, a subi d'importantes dégradations du fait des intempéries. Il est indispensable de la réhabiliter en réaménageant l'ensemble des surfaces végétales et minérales ainsi qu'en remplaçant les installations de jeux existantes (mise en conformité). Les clôtures seront également changées.

Bâtiments de la buvette et des vestiaires de la plage

Réhabilitation des locaux sanitaires et des vestiaires

Les locaux de services des bâtiments de la plage (WC, douches, vestiaires) doivent être complètement rénovés, compte tenu de leur vétusté et de leur importante fréquentation durant la période estivale.

Le remplacement de tous les équipements sanitaires et des parois de séparation, la mise aux normes des installations électriques, la pose d'un nouveau carrelage et le rafraîchissement des peintures intérieures et extérieures sont aussi planifiés.

Edicules publics

Réhabilitation des locaux sanitaires

Afin de poursuivre la réhabilitation des différents édicules publics, il est proposé de procéder à la rénovation complète des WC publics de Tailleped (parc Casimir-Reymond).

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Révision du plan général d'affectation (PGA)

La loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) révisée, entrée en vigueur le 1^{er} mai 2014 simultanément avec son ordonnance d'application (OAT), stipule que les zones à bâtir légalisées doivent désormais strictement correspondre aux perspectives de croissance à un horizon de 15 ans.

En vertu des dispositions du plan directeur cantonal (dont la 4^{ème} adaptation en cours permettra d'assurer la conformité avec la LAT), les zones à bâtir de notre commune situées hors périmètre compact du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) sont surdimensionnées au regard des perspectives de croissance à un horizon de 15 ans. Pour mémoire, ce taux est fixé à 1.0 % (en % de la population 2008, par année).

Conséquence directe : un dézonage « circonstancié » doit être entrepris à court/moyen terme (vraisemblablement précédé par la création de zones réservées).

En parallèle, la loi sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux) du 12 février 1979, modifiée le 1^{er} septembre 2014 (suite à la votation cantonale du 18 mai 2014 plébiscitant le contre-projet de l'Etat de Vaud à l'initiative de Franz Weber « Sauvez Lavaux III) instaure l'élaboration d'un plan d'affectation cantonal « PAC Lavaux » (dont les études ont démarré en automne 2015). Ce plan doit régir les zones agricoles, viticoles et intermédiaires incluses dans le périmètre du Plan de protection de Lavaux en abrogeant les plans d'affectation communaux dans la mesure où ils concernent ces 3 zones.

De par ce qui précède, une révision partielle de notre PGA devra vraisemblablement être entreprise dès 2017 pour la partie de notre territoire communal sise hors périmètre compact du PALM.

A l'intérieur périmètre compact, où le taux de croissance démographique à horizon 15 ans est actuellement fixé à 1.8 %, des planifications sectorielles (plans spéciaux) seront vraisemblablement privilégiées.

Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) – Chantier 6 (Corsy / La Conversion)

Sur la base du rapport rendu le 30 septembre 2015 par le groupe de concertation communal (émanation du Conseil communal), la Municipalité a validé le 5 octobre 2015 un scénario de développement de l'ensemble du secteur de Corsy / La Conversion privilégiant la mise en place d'un « parc habité » linéaire parallèle au tracé actuel de l'autoroute (avec prolongation à l'Ouest de la route du Landar), ainsi qu'une densification et une intensification des usages autour de la gare de La Conversion.

La mise en œuvre de ce scénario impliquera notamment plusieurs études de planification (Masterplan, plans partiels d'affectation et/ou de quartier, ...) qui devraient débiter dès 2018.

COMMUNE DE LUTRY - SERVICE TRAVAUX ET DOMAINES

PLAN PRÉVISIONNEL DES INVESTISSEMENTS 2017-2021

Objets		Coût total estimatif	2017	2018	2019	2020	2021
<u>439. ROUTES ET CIRCULATION</u>							
Élargissement chaussé - création trottoirs	ORD	325'000	65'000	65'000	65'000	65'000	65'000
Trottoir chemin de la Canelaz yc éclairage public		1'000'000			1'000'000		
Franchissement de la ligne CFF du Simplon (tunnel Berthod)	439.501.1160	300'000		300'000			
Crêt-Ministre - aménagement d'un trottoir	439.501.1108	420'000		420'000			
Rte des Mont-Lavaux - suppression passerelle en bois		500'000			500'000		
Réfection du parking de la Croix		200'000		200'000			
Assainissement du bruit. Parois antibruit RC 780 Est	PM 2014	300'000	300'000				
Réaménagement du chemin du Macheret		850'000	50'000	800'000			
Totaux ROUTES ET CIRCULATION		3'895'000	415'000	1'785'000	1'565'000	65'000	65'000
<u>179. SPORTS ET LOISIRS</u>							
Aménagement d'une place de fitness urbain	ORD 2015	90'000	90'000				
**Port de Lutry - remplacement des estacades							
Remplacement du sol du terrain de foot Grand-Pont		600'000				600'000	
Totaux SPORTS ET LOISIRS		690'000	90'000	0	0	600'000	0
<u>459. DECHETS</u>							
Nouveaux Ecopoints ch. Belmont, PPA Les Brulées		250'000		250'000			
Totaux DECHETS		250'000	0	250'000	0	0	0
<u>469. ASSAINISSEMENT</u>							
Remplacement collecteurs EC - EU selon programme PGEE	EBORD	2'000'000	400'000	400'000	400'000	400'000	400'000
Remplacement collecteurs EC - EU coordonné au travaux urgents SI	EBORD	1'500'000	300'000	300'000	300'000	300'000	300'000
Totaux ASSAINISSEMENT		3'500'000	700'000	700'000	700'000	700'000	700'000
<u>479. LAC - RUISEAUX</u>							
Totaux LAC ET RUISEAUX		0	0	0	0	0	0
<u>ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX</u>							
Nouveau bâtiment de la voirie		6'000'000		3'000'000	3'000'000		
*Assainissement Parking Possession		2'500'000	2'500'000				
Parking souterrain aux Jardins du Château		13'250'000	250'000	6'500'000	6'500'000		
Réhabilitation rives lac après construction parking Jardins		3'000'000				1'500'000	1'500'000
Totaux ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX		24'750'000	2'750'000	9'500'000	9'500'000	1'500'000	1'500'000
<u>320. FORETS</u>							
Totaux FORETS		0	0	0	0	0	0
TOTAUX TRAVAUX-DOMAINES		33'085'000	3'955'000	12'235'000	11'765'000	2'865'000	2'265'000

* Travaux en cours

** Prévus après 2021

TRAVAUX ET DOMAINES

ROUTES ET CIRCULATION

Élargissement chaussé - création trottoirs

Ce crédit est destiné à financer les travaux d'élargissements, de corrections ou d'amélioration des chaussées rendus possibles par la cession de terrains, principalement lors de constructions privées.

Trottoir chemin de la Canelaz v.c. éclairage public

Ce projet consiste à sécuriser le cheminement piétonnier sur le chemin de la Canéalz. A cet effet il est prévu de mettre en place un trottoir et un éclairage public.

Franchissement de la ligne CFF du Simplon (tunnel Bertholod)

En 2018 les CFF ont prévu d'assainir le tunnel Bertholod. Les travaux vont consister à démolir complètement le tunnel existant et à le reconstruire avec une largeur satisfaisant les dernières normes de sécurité. Le tunnel une fois reconstruit sera plus long que celui d'origine. Cette sur-longueur demandée et financée par la commune permettra de mettre en place un trottoir franchissant la ligne CFF.

Crêt-Ministre - aménagement d'un trottoir

Ce projet d'aménagement routier est lié aux décisions de justice, en lien avec le projet de construction dit «Ronichri» (projet immobilier situé sur les hauts du chemin de Crêt-Ministre). L'arrêt de la CDAP du 31 mars 2010 impose de prendre des mesures pour sécuriser l'accès aux transports publics.

Les mesures sont déjà réalisées et en cours de réalisation : mise en place d'une zone 30, réaménagement des carrefours Crêt-Ministre et Crêt des Pierres et création d'un passage piéton sécuriser par un îlot central.

La mise en place de ce trottoir finalisera les mesures de sécurisation. Ce projet sera coordonné avec la réalisation du projet immobilier situé à l'Est du chemin de Crêt-Ministre.

Rte des Monts-de-Lavaux – suppression des passerelles en bois

Ces passerelles ont trente ans et la vétusté de leur structure en bois impose, à terme, un inévitable remplacement. Une étude de faisabilité a permis de vérifier et de confirmer qu'il était possible de les remplacer par un véritable trottoir. Ce projet a retenu l'attention de l'Etat et il étudie actuellement la possibilité de coordonner des travaux de correction routière avec notre projet.

Assainissement du bruit - Parois antibruit RC 780 Est

En été 2015, les parois antibruit prévues sur la route de Lavaux ont été mises à l'enquête publique. Ce projet a soulevé deux oppositions qui sont actuellement en traitement. Sans présager d'éventuels recours, les travaux pourraient être mis en soumission et débiter en 2017-2018.

Réaménagement du chemin du Mâcheret

Ce réaménagement est directement lié aux projets immobiliers qui sont en cours de réalisation sur le PPA des Brulées. Ces travaux de construction une fois terminés (2018), la commune a le devoir de réaménager le chemin du Mâcheret qui donne accès à ces nouveaux bâtiments.

Ce projet de réaménagement consiste à mettre en place un trottoir, des ralentisseurs de trafic et de revoir l'éclairage public. Si nécessaire les conduites souterraines seront aussi remplacées dans le cadre de ce projet.

SPORTS ET LOISIRS

Aménagement d'une place de fitness urbain

Ce crédit est destiné à aménager une place d'entraînement physique offrant des équipements permettant d'effectuer une très grande variété d'exercices pour toutes les catégories d'âge, de 8 à 88 ans.

Remplacement du sol du terrain de football au Grand-Pont

Le terrain synthétique a une durée de vie limitée. Il est donc prévu de le renouveler pour permettre d'assurer des conditions idéales pour la pratique de ce sport.

DÉCHETS

Nouveaux Ecopoints ch Belmont, PPA Les Brulées

Ce projet d'investissement consiste à déployer sur le territoire communal de nouveaux Ecopoints. Ces nouvelles infrastructures offriront aux utilisateurs une bonne alternative à la déchèterie de Flon-de-Vaux.

ASSAINISSEMENT

Remplacement collecteurs EC - EU selon programme PGEE et coordination avec les travaux urgents des SILlutry

Introduite au budget 1999, cette enveloppe permet d'alléger la procédure d'obtention des crédits pour l'établissement du régime séparatif des canalisations et de mieux collaborer avec les autres services lors de l'ouverture de fouille.

Le montant demandé dans le cadre de cette enveloppe concerne la fin des travaux de mise en régime séparatif (création des exutoires EC au lac) et le remplacement des vieilles canalisations selon le programme fixé par le PGEE (Fr. 350'000.-) Ce crédit est aussi destiné à financer de petites extensions du réseau des égouts lors de la transformation et de la construction des bâtiments (Fr. 50'000.-), principalement hors du périmètre du plan général d'évacuation des eaux (PGEE).

La mise en régime séparatif étant pratiquement achevée, les futurs travaux consistent à conserver cette infrastructure.

De plus, afin de couvrir les éventuelles dépenses consécutives aux interventions urgentes des S.I, nous prévoyons un montant supplémentaire de Fr. 300'000.- destiné à des travaux de réparation en fonction de l'état des canalisations.

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

Nouveau bâtiment de la voirie

Aujourd'hui le bâtiment de la voirie n'est plus adapté aux gabarits des nouveaux véhicules. Le stationnement de ces véhicules dans d'autres locaux communaux n'est pas une solution pérenne. Ces locaux provisoires ont une durée d'utilisation limitée dans le temps. La construction d'un nouveau collège au Grand-Pont va supprimer des places de stockage pour la voirie sans proposer d'autres alternatives.

Ce nouveau bâtiment devrait être suffisamment grand pour accueillir l'ensemble des installations de la voirie qui sont actuellement disséminées à travers la commune. Ce regroupement permettra de mettre en valeur, entre autres, l'actuel bâtiment de la voirie et les anciens abattoirs.

Parking souterrain des Jardins du Château

Ce nouveau parking a les objectifs suivants :

- ✚ réorganiser le stationnement dans la zone du bourg;
- ✚ accroître l'offre de places de parc dans ce secteur très fréquenté;
- ✚ permettre le réaménagement des quais en un vaste espace de loisirs et de promenade;
- ✚ diminuer les nuisances du trafic et la pollution dans le centre historique;
- ✚ simplifier le parage des habitants du bourg.

Réhabilitation des rives du lac après construction du parking des Jardins du Château

Cet investissement est intimement lié à la réalisation du parking des Jardins du Château. Cet investissement permettra de revoir l'aménagement des rives rendu possible avec la suppression des parkings situés à proximité du lac.

COMMUNE DE LUTRY - SERVICE AG - INFORMATIQUE

PLAN PREVISIONNEL DES INVESTISSEMENTS 2017-2021

Objets	Coût total estimatif	2017	2018	2019	2020	2021
<u>ACHATS DE TERRAIN ET BATIMENTS</u>						
Achat de terrains et bâtiments selon opportunités	5'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000
Totaux ACHAT DE TERRAINS ET BÂTIMENTS	5'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000
<u>INFORMATIQUE</u>						
Développement et améliorations	310'000	60'000	150'000	100'000		
Totaux INFORMATIQUE	310'000	60'000	150'000	100'000	0	0
<u>AFFAIRES CULTURELLES ET JEUNESSE</u>						
Publication 5ème volume s/Lutry				200'000		
Totaux AFFAIRES CULTURELLES	200'000	0	0	200'000	0	0
TOTAUX AG-INFORMATIQUE	5'510'000	1'060'000	1'150'000	1'300'000	1'000'000	1'000'000

COMMUNE DE LUTRY - SERVICE FINANCES ET GERANCES

PLAN PREVISIONNEL DES INVESTISSEMENTS 2017-2021

Objets	Coût total estimatif	2017	2018	2019	2020	2021
PRÊTS ET PARTICIPATIONS DIVERSES						
Prêts et participations diverses	320'000	120'000	50'000	50'000	50'000	50'000
Totaux prêts et participations	320'000	120'000	50'000	50'000	50'000	50'000
TOTAUX FINANCE ET GERANCE	320'000	120'000	50'000	50'000	50'000	50'000

ADMINISTRATION GENERALE, FINANCES ET GERANCES

Le plan prévisionnel des investissements relatif à la partie de l'Administration générale et du Service des Finances et Gérances comprend essentiellement les dépenses inhérentes à l'acquisition de terrains et bâtiments durant la prochaine législature en fonction des opportunités éventuelles qui se présenteraient, ainsi que les dépenses relatives au développement informatique communal.

En effet, la majeure partie des dépenses gérée par les services précités font partie du « ménage courant » communal. Le Conseil communal, par l'adoption du budget de fonctionnement, permet en général à ces services de remplir leur mission.

Les « investissements », au sens propre du terme, se limitent en général à des demandes de crédits ordinaires et donnent rarement lieu à l'élaboration de préavis municipaux, sauf en ce qui concerne les achats de terrains. A cet effet, nous inscrivons une prévision de financement de l'ordre de CHF 1'000'000.- par année.

De plus, il est prévu en 2018 de remplacer les applications informatiques communales. Bien qu'en principe la majorité des coûts liés à ce remplacement seront à charge du budget de fonctionnement communal, une somme de CHF 250'000.- a été portée dans le plan prévisionnel des investissements 2016-2021 pour les frais de reprise des données, changement de matériel, formation, etc, inhérent à ce remplacement.

L'Administration générale a notamment pour mission de veiller au respect de la ligne politique définie par la Municipalité, approuvée par le Conseil communal, et de mettre tout en œuvre pour atteindre les objectifs fixés.

Plusieurs objectifs définis par la Municipalité dans les précédents plans prévisionnels sont rappelés ci-après, car ils sont toujours d'actualité :

- Développer et intensifier les relations intercommunales tant avec l'agglomération lausannoise qu'avec le district de Lavaux.
- Rechercher des solutions rationnelles et économiques au niveau de la région en ce qui concerne les équipements et infrastructures répondant à des critères de complémentarité.
- Poursuivre une politique attentive en matière d'acquisition de terrains.

COMMUNE DE LUTRY - SERVICE MOBILITE

PLAN PREVISIONNEL DES INVESTISSEMENTS 2017-2021

Objets	Coût total estimatif	2017	2018	2019	2020	2021
<u>MOBILITE</u>						
BHNS - PP7 (travaux)	35'000'000		5'000'000	15'000'000	15'000'000	
Régulation circulation dans le Bourg	200'000		200'000			
Entrée Bourg et rte de Vevey - ralentisseur de vitesse	70'000		70'000			
Av. William - aménagement - amélioration sécurité routière	150'000			150'000		
TOTAUX MOBILITE	35'420'000	0	5'270'000	15'150'000	15'000'000	0

MOBILITE

Bus à haut niveau de service (BHNS) entre Lutry et Pully – PP7

Sur la base des crédits d'études votés par le Conseil communal dans ses séances du 15 mars 2010 (préavis municipal n° 1152/2009) et du 21 mars 2011 (préavis municipal n° 1170/2011), ainsi que du complément obtenu par le biais du minipréavis municipal ad hoc intégré au budget communal 2016, le projet d'ouvrages du futur bus à haut niveau de service (BHNS) entre Lutry et Pully (projet partiel PP7), est en voie d'achèvement.

Selon les projections actuelles, une demande de crédits d'ouvrages devrait être présentée au Conseil communal au printemps 2018, avant un démarrage des travaux prévus dès l'été de cette même année.

COMMUNE DE LUTRY - SERVICES INDUSTRIELS

PLAN PREVISIONNEL DES INVESTISSEMENTS 2017-2021

Objets	Coût total estimatif	2017	2018	2019	2020	2021
<u>EAU</u>						
remplacement conduites 1970 - 1975	925'000	125'000	200'000	200'000	200'000	200'000
remplacement conduites vieilles fontes < 70	1'000'000	200'000	200'000	200'000	200'000	200'000
Chemin des Hugonnets, rempl. de la conduite	250'000	250'000				
Grange-Rouge - remplacement conduite	120'000	120'000				
Ch. du Miroir- remplacement conduite	120'000	120'000				
Ch. du Coteau- remplacement conduite	75'000	75'000				
Ch. des Villas - remplacement conduite	50'000	50'000				
Bouclage sous AR Rte des Mts de Lavaux Ouest	100'000		100'000			
Extension Réseau PPA des Brûlées	100'000	100'000				
Alimentation hameau du Daley	500'000	240'000	260'000			
Transformation réservoir Champ-Maffrey	100'000	100'000				
Remplacements d'urgence	350'000	100'000	100'000	50'000	50'000	50'000
Acquisition système écoute de fuites (Lorno)	130'000	130'000				
	0					
Totaux EAU	3'820'000	1'610'000	860'000	450'000	450'000	450'000
<u>ELECTRICITE</u>						
Remplacement câbles BT	1'200'000	200'000	250'000	250'000	250'000	250'000
Remplacement de 2 sous-stations MT + relais	1'300'000	180'000	280'000	280'000	280'000	280'000
Remplacement câbles MT	1'450'000	250'000	300'000	300'000	300'000	300'000
Remplacement postes distributions PD	400'000	80'000	80'000	80'000	80'000	80'000
Extension Réseau PPA des Brûlées	600'000	100'000	500'000			
Téléaction, Poste PC centre de conduite	120'000	20'000				100'000
Remplacement lignes aériennes BT/HT	700'000			200'000	300'000	200'000
Remplacement compteurs par télérelevé	600'000				200'000	400'000
Projet PP7	400'000		200'000	200'000		
Câble de communication, informatique, FO	110'000	50'000	10'000	10'000	20'000	20'000
Rempl. Partiel des relais de protection S/S SILy	150'000		150'000			
Ch. du Coteau- remplacement câbles	50'000	50'000				
Remplacement télécommande	300'000		300'000			
	0					
Totaux ELECTRICITE	7'380'000	930'000	2'070'000	1'320'000	1'430'000	1'630'000
<u>ECLAIRAGE PUBLIC</u>						
Préavis EP 2015	700'000	300'000	400'000			
Améliorations diverses	80'000	0	20'000	20'000	20'000	20'000
Extension EP - Ch. de la Canélaz	100'000	100'000				
Rempl. EP - Rte des Monts de Lavaux	200'000	200'000				
Ch. des Hugonnet rempl. Ligne aérienne	50'000	50'000				
Projet PP7	400'000		200'000	200'000		
Remplacement indispensables et urgents	250'000	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000
PPA les Brûlées	80'000	30'000	30'000	20'000		
Totaux ECLAIRAGE PUBLIC	1'860'000	730'000	700'000	290'000	70'000	70'000
<u>GAZ</u>						
Extension réseau Châtelard	300'000			100'000	200'000	
Extension réseau Secteur Fenix-la Conversion	600'000		300'000	300'000		
Extension réseau secteur Conversion Est	600'000				300'000	300'000
Extension réseau Pâles - av. William	300'000	150'000	150'000			
Bouclages Bourg-Est Petite-Corniche	200'000		100'000	100'000		
Petites extensions	250'000	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000
Totaux GAZ	2'250'000	200'000	600'000	550'000	550'000	350'000
TOTAUX SI	15'310'000	3'470'000	4'230'000	2'610'000	2'500'000	2'500'000

SERVICES INDUSTRIELS

Renseignements complémentaires

Le montant total des investissements de Fr. 15'310'000.- prend en compte les investissements nécessaires pour chacun des quatre secteurs de distribution. Le montant de Fr. 2'250'000.- pour le réseau de gaz tient compte qu'une partie des coûts d'investissements sera financée, par voie de convention, par le service du gaz de Lausanne.

Réseau d'eau

L'objectif de maintenir un réseau de distribution d'eau en parfait état et de conserver ainsi un minimum de pertes de distribution, nous oblige à planifier chaque année des remplacements de conduites. Les chantiers prévisibles sont dépendants des constats faits sur le terrain, car il n'est pas aisé de planifier l'état de vieillissement des conduites; c'est pourquoi il nous est difficile de prévoir à long terme les nouveaux chantiers.

Les prochains chantiers d'envergure porteront sur le remplacement de la conduite des Hugonnet, et la reprise du réseau privé au hameau du Daley.

Réseaux d'électricité

Les réseaux électriques basse et moyenne tension (BT/MT) doivent répondre aux exigences légales en termes de contrôle et répondre aux normes en vigueur tout en garantissant la qualité d'approvisionnement nécessaire (garantie du niveau de tension). De ce fait, nous effectuons périodiquement des campagnes de mise à jour des équipements qui ne répondent plus aux normes de sécurité, mais également à l'évolution technique d'un réseau moderne de distribution. La situation actuelle du marché, avec de nouveaux équipements de production d'électricité (comme p. ex. les installations photovoltaïques), nous oblige à adapter nos infrastructures (câbles, transformateurs, équipements de comptage, moyens de communication, etc.).

Parmi les quelques 46 sous-stations de transformation et les 340 postes de distribution, il est nécessaire de procéder à un entretien périodique par des modernisations, voire des remplacements, afin de pérenniser les investissements.

Dans le cadre des projets en cours ou à venir, nous pouvons citer celui du PPA des Brûlées, dans lequel 2 nouvelles sous-stations de transformation devront être installées et raccordées sur le réseau, ainsi que les liaisons câblées MT.

Le système de télécommande, équipement injectant un signal dans le réseau électrique et permettant le pilotage de certains équipements (compteurs, éclairage public, PAC, CE, etc.), a fait l'objet en 2011 d'un remplacement au niveau de son équipement de commande. Le système d'injection, en revanche, devra être remplacé ces prochaines années.

Réseau d'éclairage public

La modernisation de l'ensemble des quelques 1650 luminaires publics présents sur le territoire communal suit son cours en adéquation avec les 2 préavis municipaux de 2012 et 2015. Une fois cet assainissement réalisé, de moindres investissements devront être consentis.

Réseau de Gaz

Les extensions du réseau de gaz sont délicates à planifier car elles ne sont pas dépendantes uniquement de la Commune de Lutry. En effet, notre partenaire lausannois participe financièrement à chaque extension et intervient ainsi dans les décisions. Néanmoins, la volonté politique de la Commune de favoriser la distribution du gaz sur la Commune et d'apporter un soutien financier pour les futurs projets, nous permet de planifier des extensions importantes. Un plan directeur a été défini, dans lequel, en fonction des sondages d'intérêts réalisés auprès des propriétaires lutriens, différents secteurs pourraient être raccordés au gaz, à savoir : la zone hameau du Châtelard, les secteurs des Pâles – Av. William, Fénix – la Conversion Ouest, la Conversion Est et les quartiers des Marionnettes – Blanchettes – Ponfilet.